

Rapport succinct sur la 1^{re} enquête «SRG Trend»
relative à la votation du 27 septembre 2020



Situation en début de campagne :

Initiative de limitation – majorité contre
Modification de la loi sur la chasse – majorité pour
Relèvement des déductions pour enfants – majorité pour
Congé de paternité payé – majorité pour
Avions de combat – majorité pour

Équipe du projet

Lukas Golder Codirecteur

Martina Mousson Chef de projet

Aaron Venetz Collaborateur scientifique

Thomas Burgunder Assistance projet

Daniel Bohn Collaborateur au projet

Roland Rey Collaborateur au projet

Berne, le 19 août 2020

Table des matières

1	NOTIONS IMPORTANTES EN BREF.....	4
1.1	Définitions	4
1.2	Résultats principaux de la 1 ^{re} enquête Trend SSR	5
1.3	Initiative de limitation.....	6
1.4	Modification de la loi sur la chasse	10
1.5	Relèvement des déductions pour enfants	13
1.6	Congé de paternité payé.....	16
1.7	Avions de combat	20
1.8	Intentions préliminaires de participation.....	23
1.9	Fondement des données	24
2	L'ÉQUIPE DU GFS.BERN.....	25

1 Notions importantes en bref

1.1 Définitions

Comme à l'accoutumée, le premier sondage produit un instantané, sans visée pronostique, car généralement, la campagne électorale, et, donc, la formation d'opinion viennent de débiter seulement à ce stade. Ces deux éléments peuvent impacter le rapport Oui/Non de manière sensible. S'y ajoute encore l'inconnue de l'effet mobilisateur des campagnes.

INSTANTANÉ:	Mesure unique des intentions de vote
TENDANCE:	Au moins deux mesures des intentions de vote présentant l'évolution de la formation de l'opinion
PROJECTIONS:	Instantanés présentant la répartition des indécis
PRONOSTICS:	Projections tenant compte de l'évolution de la formation de l'opinion jusqu'au jour de la votation et déterminant les parts de oui/non

RÉSEAU FIXE, MOBILE ET, DÉSORMAIS, EN LIGNE

La présente enquête a été réalisée par le Service d'enquête gfs. L'Institut de recherche gfs.bern est en charge de l'évaluation et de l'analyse des données. Le sondage suit la procédure RDD/Dual Frame, via les réseaux fixe et mobile.

Dans le cadre du mandat SSR, le sondage téléphonique des électeurs est complété par un sondage en ligne depuis l'automne 2018, afin de renforcer la taille d'échantillonnage en Suisse romande et au Tessin. La partie en ligne a été réalisée sous forme de sondage opt-in (sondage participatif) via les portails en ligne de SRG SSR Médias.

Le jour médian de l'enquête tombait le 9 août 2020, sachant que les intentions de vote peuvent encore évoluer d'ici au 27 septembre 2020. Cet intervalle de 7 semaines est essentiel tant à la campagne de votation qu'à la formation de la volonté populaire.

Nous ne pouvons émettre aucune affirmation sur la majorité des cantons vu que le nombre de personnes interrogées ne suffit pas pour effectuer des analyses assurées au niveau cantonal.

EMBARGO:	L'embargo frappant le rapport actuel prend fin le vendredi 21 août 2020, à 17h00. Ensuite, les résultats et le reportage avec mention des sources peuvent être publiés.
-----------------	---

FAÇON DE CITER

Première session de l'enquête Trend SRG-SSR sur les votations du 27 septembre 2020, réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern entre le 3 et le 17 août 2020 auprès de 29'540 titulaires du droit. La plage d'erreur statistique est donc de +/- 2.9 pour cent.

1.2 Résultats principaux de la 1^{re} enquête Trend SSR

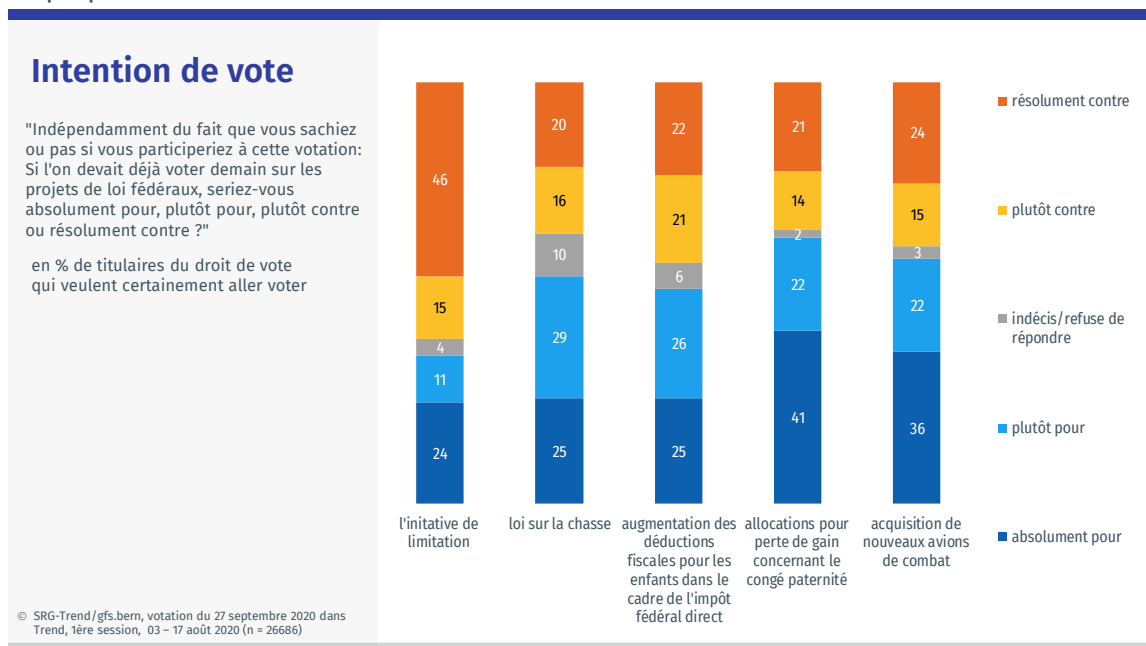
Si les votations populaires suisses du 27 septembre 2020 s'étaient déroulées dès le 9 août 2020, les positions majoritaires du Parlement et du Conseil fédéral auraient été adoptées cinq fois. Les réussites auraient été le plus marquées pour le Non à l'initiative de limitation et pour le Oui au congé de paternité payé. La loi sur la chasse, le relèvement des déductions pour enfants de l'impôt fédéral et l'acquisition des avions de combat auraient fait l'objet de plus de réticences mais auraient aussi été adoptées.

La participation à la votation aurait été en moyenne de 45 pour cent.

Voici un relevé de situation environ sept semaines avant le jour de la votation. Il ne s'agit pas d'un pronostic mais d'une situation de départ au commencement des campagnes principales précédant la votation.

Pour l'initiative de limitation, la loi sur la chasse et les déductions pour enfants, nous disposons déjà des résultats d'une première enquête Trend SRG en phase préparatoire de la votation initialement prévue le 17 mai 2020.

Graphique 1



Soulignons toutefois que la réflexion portant sur les résultats doit inclure une fourchette d'incertitude statistique comprise entre $\pm 2,9$ points de pourcentage, avec une probabilité de 95 pour cent. Une valeur à 50 pour cent peut donc varier entre 47,1 et 52,9 pour cent, sachant que les écarts faibles sont plus probables que les écarts importants. La probabilité d'occurrences extérieures à la fourchette prévue ne s'élève qu'à 5 pour cent. Ces taux de probabilité se réfèrent aux valeurs de l'enquête actuelle et non aux résultats du vote du 27 septembre 2020.

1.3 Initiative de limitation

Intentions de vote actuelles

Début août 2020, 61 pour cent des électeurs désireux de participer auraient voté «fermement» ou «plutôt» contre l'initiative de limitation. 35 pour cent auraient voté pour. La partie adverse entame donc avec une avance de 26 pour cent la campagne principale pour la votation.

Une majorité d'électeurs désireux de participer part d'un rejet de l'initiative le 27 septembre 2020. Ils estiment en moyenne que la part de Oui atteindra 45 pour cent.

Si l'on tient compte des résultats de l'enquête Trend SRG de mars 2020, l'évolution qui apparaît est remarquable parce qu'atypique pour une initiative: La part de consentement résolu s'est consolidée au fil de la campagne principale, et la part de Non n'a pas augmenté de manière notable.

État de formation de l'opinion

L'initiative de limitation présente une prédisposition négative, avec une opinion se situant à un stade de formation avancé. 70 pour cent – taux élevé – ont une intention de vote ferme: ils sont soit fermement pour soit fermement contre l'initiative de limitation. 36 pour cent sont plutôt décidés. Sur les 4 pour cent d'indécis, 27 pour cent penchent plutôt pour le Oui, 16 pour cent pour le Non et 58 pour cent n'ont encore pris aucune décision.

Schéma du conflit

Les intentions de vote relatives à l'initiative de limitation sont le plus fortement influencées par des paramètres politiques, sachant que la région linguistique et des facteurs socio-économiques sont également importants.

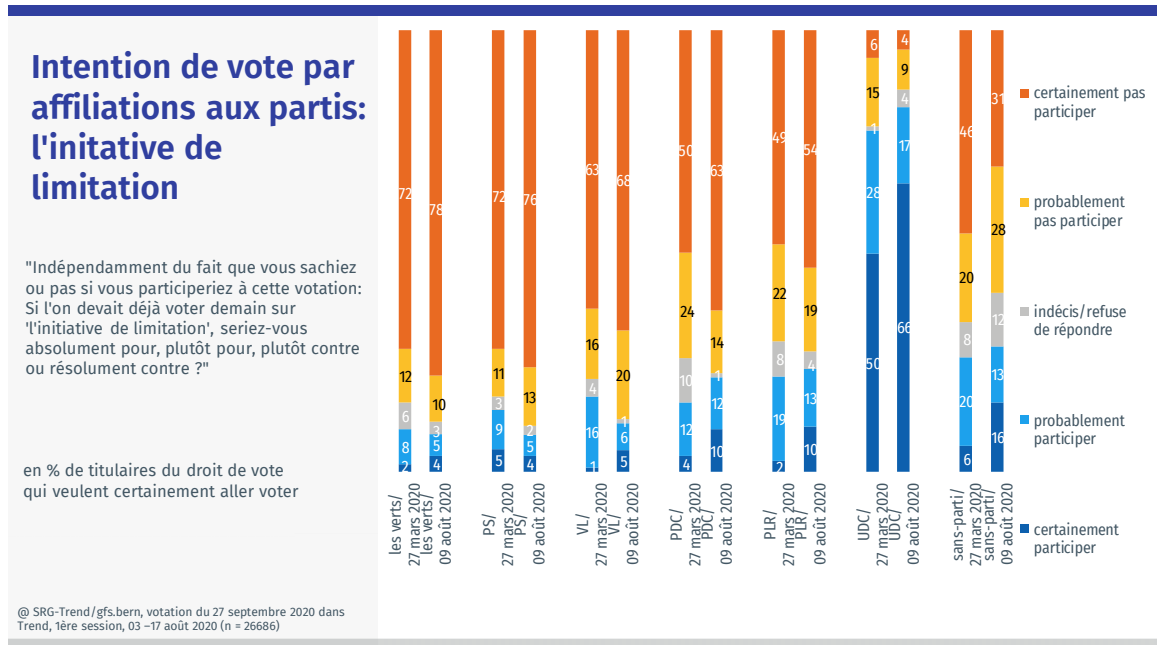
Le niveau d'approbation déjà élevé en mars dans l'électorat de l'UDC a continué de s'affirmer. Sinon la part de Oui n'a augmenté que chez un groupe supplémentaire d'électeurs: chez les Indépendants. Il n'empêche qu'une claire majorité de refus persiste dans ce groupe d'électeurs.

Dans tous les autres groupes d'électeurs toutefois, l'opinion s'est formée tendanciellement en faveur du Non, faisant que les votes de refus demeurent majoritaires dans les rangs des Verts, du PS, du PDC et du PLR.

Tous les groupes d'électeurs suivent donc les mots d'ordre de leurs directions de parti respectives, et aucun conflit base/élite ne se dessine.

Outre l'électorat proche de l'UDC, les citoyen(ne)s qui ne font pas confiance au gouvernement sont le seul sous-groupe supplémentaire clairement en faveur de l'initiative (69 % de plutôt/fermement pour).

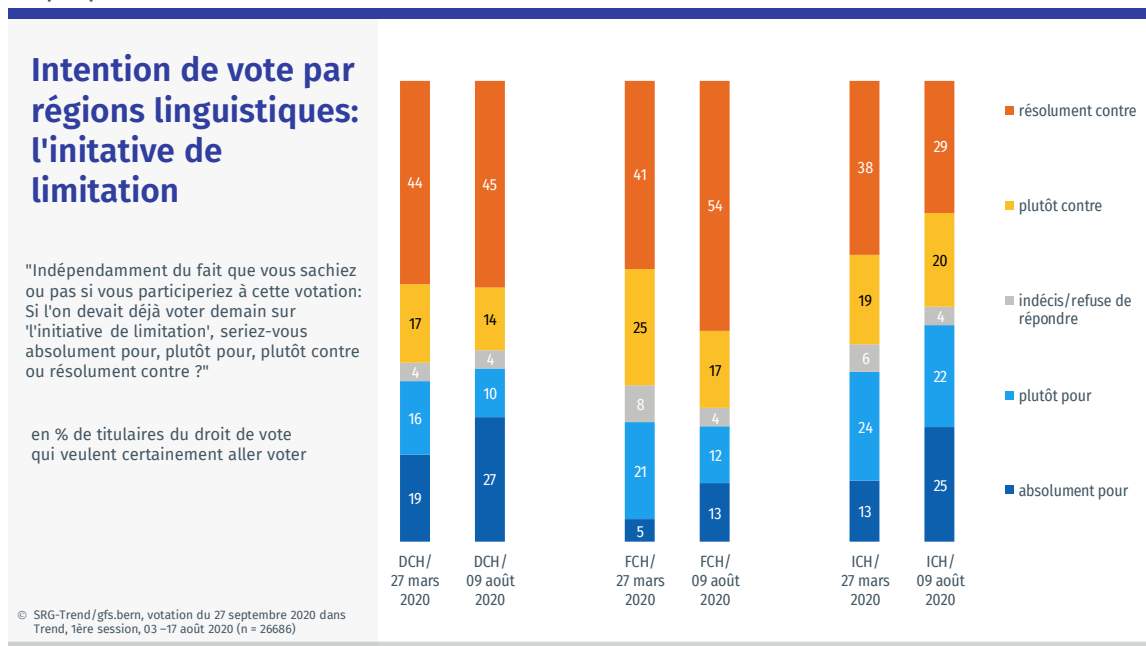
Graphique 2



Hormis les groupes cités, il est impossible de trouver ailleurs d'autres majorités assurées pour le Oui. L'initiative sur l'autodétermination fait l'objet de sympathies étendues aussi au sein des couches sociales moins favorisées (par ex. niveau d'éducation réduit: 45 % de plutôt/fermement pour).

Le projet est aussi différemment jugé selon les régions linguistiques de la Suisse. Le «Non» de la Suisse francophone est net et tend encore à s'accroître. Les Suisses germanophones aussi sont majoritairement contre l'initiative de limitation. En Suisse italophone, la situation est plus ouverte car les rapports de majorité sont approximativement équilibrés et la tendance évolue en direction du Oui.

Graphique 3



En outre les différences d'intentions de vote selon les zones habitées de la Suisse sont significatives. La part de Oui dans les campagnes est certes la plus élevée (38 % de plutôt/fermement pour), mais même là-bas l'initiative de limitation ne parvient pas à recueillir de majorité et la tendance part en direction du Non.

Les facteurs sociodémographiques jouent un rôle subalterne. Ils sont une majorité de femmes et d'homme, d'électeurs jeunes et vieux à vouloir refuser l'initiative de limitation.

Arguments

L'avance actuelle du camp des opposants à l'initiative se reflète aussi dans l'approbation que rencontrent les arguments: Aucun des trois arguments Pour testés n'est vraiment apte à recueillir une majorité. L'idée de base des initiateurs, à savoir que la Suisse doit réglementer de nouveau elle-même l'immigration, polarise (51 % d'accord vs 45 % pas d'accord). Même chose pour l'argument selon lequel l'immigration effrénée constitue une contrainte extrême pour notre environnement, les salariés et les réseaux d'assistance sociale en Suisse (49 %:49 %). L'argument selon lequel l'UE ne va pas résilier les autres traités bilatéraux étant donné qu'elle en profite plus que la Suisse est rejeté par 52 pour cent des électeurs.

En revanche, l'électorat accepte majoritairement les trois arguments Contre testés: La résiliation des traités bilatéraux aggrave la pénurie de spécialistes (63 %), elle menace le niveau de vie et l'emploi en Suisse (59 %). En outre, 60 pour cent se rangent derrière l'affirmation selon laquelle la voie bilatérale serait détruite sans offrir d'alternative.

Tendance dans la formation de l'opinion

Le scénario d'une initiative obéit au cas général suivant: Au fil de la campagne précédant la votation, la volonté de refuser une initiative populaire augmente. Simultanément diminue la tendance à l'approbation. Ce cas normal ne se produit pas si l'on en vient à une votation de protestation du fait de la forte pression exercée par le problème.

A la différence de nombreuses initiatives dans un passé récent, l'initiative sur la limitation ne démarre pas avec un avantage pour le Oui. De façon correspondante, la tendance habituelle pour le Non ne se présente pas avec la netteté à laquelle nous sommes habitués. Cela a plus à voir avec la forte prédisposition de la décision à ce qu'avec l'apparition possible d'une situation d'exception dans la formation de l'opinion. En Suisse, les électeurs ont déjà voté sur différentes problématiques relevant du même thème et ayant les mêmes auteurs. Par conséquent, les opinions sont déjà largement faites.

La fermeté du tableau d'opinions en présence restreint la marge de manœuvre pour modifier les rapports de majorité. La question de savoir comment les proportions de voix se présenteront en détail doit rester en suspens.

Rien actuellement n'indique que nous aurions affaire à un cas exceptionnel de formation d'opinion vis-à-vis d'une initiative. Ne peut toutefois pas être exclu un événement ayant le pouvoir de faire basculer l'opinion et apparaître cette atmosphère de protestation évoquée. Dans ce cas, la composition des personnes désireuses de participer change en faveur de l'initiative ou un revirement d'opinion se produit à court terme en ce sens qu'il ouvre une voie.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Initiative négativement prédisposée, qui a été accompagnée de campagnes précoces et intenses dans les deux camps.
- Formation de l'opinion avancée avec une majorité de Non et une tendance au Non. Le soutien apporté au projet provient des rangs de l'UDC et des personnes qui ne font pas confiance au gouvernement. Au-delà de ce périmètre toutefois, la problématique n'a presque aucun rayonnement.
- Les classes sociales défavorisées et la Suisse italophone ont des valeurs d'approbation accrue pour les majorités de Non.
- Un seul des trois arguments Pour testés recueille de justesse une majorité: La Suisse doit à nouveau réglementer l'immigration elle-même. Tous les arguments Contre peuvent recueillir une majorité.
- Conflit principal: La Suisse doit à nouveau réglementer l'immigration elle-même, vs dommages infligés à l'économie
- Si se présente le cas normal de formation de l'opinion lors des initiatives (approbation en baisse, refus croissant), l'initiative de limitation échoue aux urnes.
- Pour le moment, il n'y a pas d'indice qu'il s'agirait d'un cas spécial de formation d'opinion (votation de protestation)

1.4 Modification de la loi sur la chasse

Intentions de vote actuelles

Les intentions de vote début août sur la révision de la loi sur la chasse révèlent une courte majorité de 54 pour cent d'électrices et électeurs participant et qui désirent fermement ou plutôt voter Oui. 26 pour cent de l'électorat penche du côté du Non, faisant que dans la situation de départ le camp des Oui possède un net avantage. Dix pour cent des électrices et électeurs ayant une intention ferme de participer sont encore irrésolus. Si l'on compare ce stade avec la situation pendant le confinement en mars 2020, le côté Oui s'est très légèrement étoffé dans l'erreur inhérente à l'échantillon. La majorité de l'électorat part d'une adoption du projet de loi.

État de formation de l'opinion

Environ neuf semaines avant la date de la votation, le camp des Pour jouit certes d'une certaine avance. Ils sont 45 pour cent à vouloir voter soit fermement pour soit fermement contre la loi sur la chasse. Malgré des débats autour de la loi sur la chasse dans les médias dès la phase préparatoire de la votation prévue le 17 mai 2020 puis repoussée, le stade de formation de l'opinion est encore bas à moyen, comme déjà au cours de l'enquête de mars 2020.

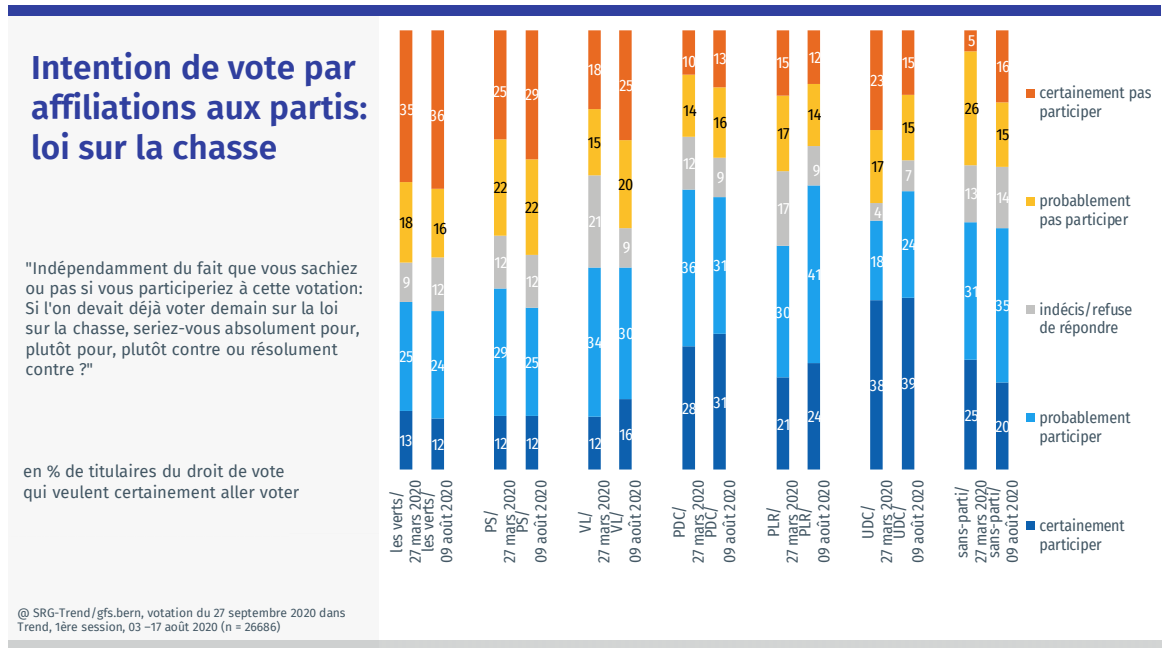
Schéma du conflit

Les lignes de partage ne sont que légèrement marquées. Les mots d'ordre des partis n'ont encore que de faibles répercussions sur les intentions de vote exprimées. Comme il faut s'y attendre, les sympathisant(e)s du PS et des Verts soutiennent la position anti-loi de la chasse du comité référendaire composé de milieux écologistes. Toutefois, plus d'un tiers des sympathisants des Verts et des socio-démocrates sont actuellement en faveur de la révision.

Inversement, les sympathisants de l'UDC, du PLR et du PDC veulent en majorité voter pour le projet de loi, mais environ respectivement un tiers veut voter contre la loi de la chasse. Il y a donc des conflits aussi à la base.

A la différence des sympathisants du PVL et des Indépendants où un Non a tendance à se cristalliser, les rangs se resserrent actuellement derrière les mots d'ordre pro-Oui des parties bourgeois au gouvernement.

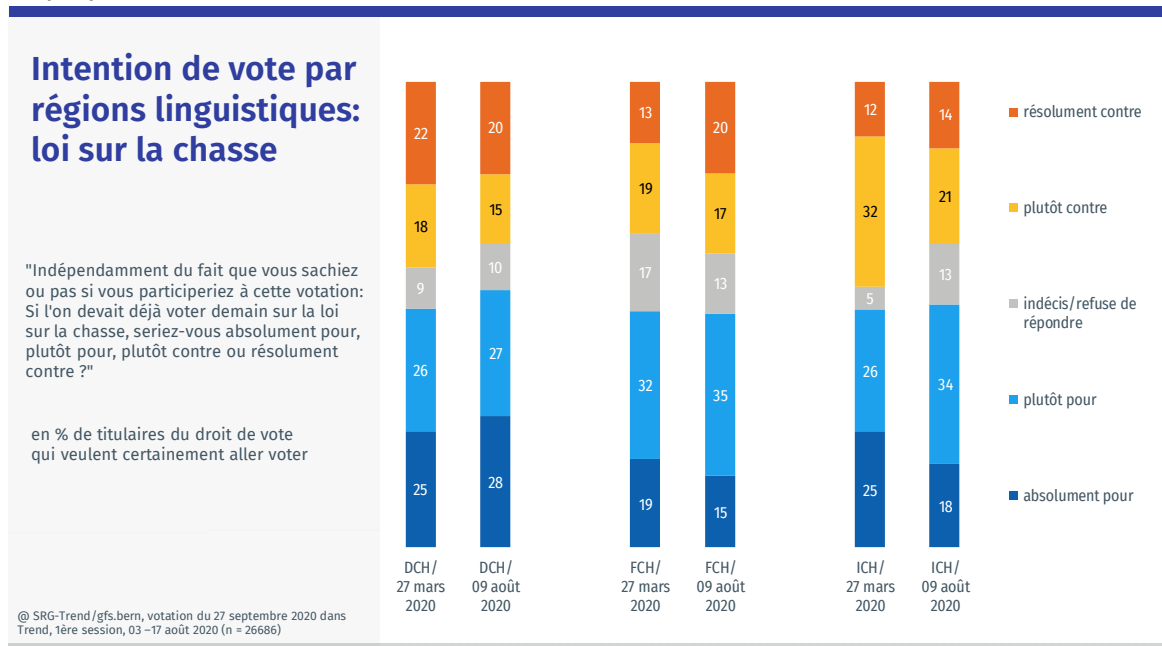
Graphique 4



Dans ce projet, les facteurs socio-économiques jouent un rôle subalterne. Tous les groupes de population se trouvent actuellement en majorité dans le camp des Oui. Il en va de même pour les trois plus grandes régions linguistiques de la Suisse.

En Suisse francophone et italophone, la formation de l'opinion est un peu moins avancée qu'ailleurs, mais les valeurs en situation de départ sept semaines avant la votation n'en sont pas moins comparables : face à majorité tenue penchant du côté des Oui se trouve une partie adverse formée représentant plus d'un tiers.

Graphique 5



Un début de creusement de fossé ville/campagne est détectable: surtout en milieu rural, le camp des Oui part avec une avance confortable. En milieu urbain, les Oui ne sont majoritaires que de justesse. Cela vaut également pour les intentions de vote des femmes qui sont 51 pour cent à vouloir fermement ou plutôt voter Oui. Les hommes, avec 58 pour cent, tendent plus nettement vers le camp des Oui.

Tendance dans la formation de l'opinion

Le projet de loi présente une prédisposition faiblement positive et entre avec une avance fragile dans la phase de campagne principale. Des incertitudes existent, par conséquent, quant aux informations et arguments qui emporteront la décision de vote.

En présence de cinq projets de loi à voter, la loi sur la chasse pourrait se voir refoulée quelque peu à l'arrière-plan comparé à des autres débats, ce qui amplifie les avantages du camp des Oui. Parlent aussi dans ce sens, outre la tendance dans la formation d'opinion, l'attente chez les votants eux-mêmes que le projet sera adopté. Mais vu que le projet de loi n'est que faiblement prédisposé, des émotions peuvent à court terme en codéterminer l'issue. Ici sont intéressants surtout les citoyen(ne)s et les habitant(e)s des agglomérations non positionnables à gauche sur l'échiquier politique mais pour qui la protection des animaux a beaucoup de poids. Il y a certes présence d'une large résistance contre le projet de loi et il s'étend encore peu jusqu'à présent bien que la partie adverse ait été active pendant l'été.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Avance du côté Oui en situation de départ, avec un stade de formation des opinions compris entre peu avancé et moyen.
- Présence d'une polarisation gauche/droite, mais d'autres facteurs sont également importants: Le PS et les Verts tendent vers le Non, le PLR, le PDC et l'UDC vers le Oui. Ils sont de l'ordre d'un tiers à ne pas vouloir (pour l'instant) suivre le mot d'ordre de leur propre parti.
- Avantages du côté des Oui dans toutes les régions linguistiques, sachant qu'en Suisse francophone et italophone la formation de l'opinion est encore moins avancée.
- Les avantages du projet de loi sont perçus à la campagne et chez les hommes, avec des majorités contre ténues chez les femmes et les citoyen(ne)s.
- Il est reconnaissable que jusqu'à présent le côté Non bien organisé n'a pas réussi de manière détectable à influencer la formation de l'opinion. Si l'émotionnalité n'augmente pas et dans le contexte des quatre autres projets de loi, des avantages existent pour le camp des Oui.

1.5 Relèvement des déductions pour enfants

Intentions de vote actuelles

Le 8 août 2020, les déductions fiscales pour enfants auraient rencontré de justesse une majorité de voix : 51 pour cent des titulaires du droit de vote interrogé(e)s ayant une ferme intention de vote auraient déposé un Oui dans l'urne, contre 43 pour cent un Non.

L'avance du côté Oui est juste (8 %) et, parmi les personnes désireuses de participer, nombreuses sont celles tendant seulement à être résolues (47 %) ou indécises (6 %).

Ce tableau s'inscrit dans l'estimation serrée de l'issue de la votation : La part des Oui le 27 septembre est estimée en moyenne à 51 %. Les titulaires du droit de vote partent donc d'une adoption de justesse.

État de formation de l'opinion

Le tableau de l'opinion est encore peu figé (47 % de fermement décidés), ce qu'attestent les 6 pour cent d'indécis et les 47 pour cent d'électeurs tendanciellement résolu. En liaison avec l'avance seulement ténue du côté des Oui, il est clair que la phase de campagne principale sera décisive pour l'issue de la votation.

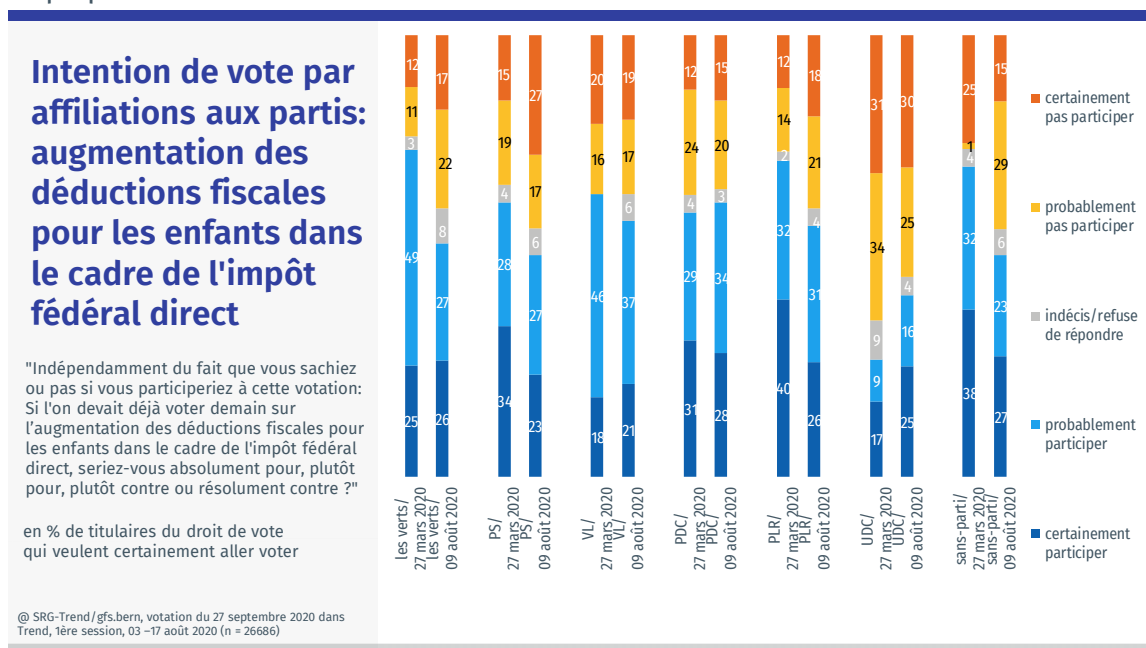
Schéma du conflit

Le schéma du conflit relatif aux déductions fiscales pour enfants est marqué respectivement par l'affectation et par l'utilité prévisionnelle du projet de loi, ainsi que par des paramètres politiques.

En mars, le schéma du conflit politique au sein des partis respectait encore la ligne de démarcation gauche/droite. Avec l'électorat des Indépendants, l'électorat de gauche et du centre s'était nettement prononcé en faveur du projet de loi, les électeurs et électrices proches de l'UDC, eux, nettement contre. De la sorte, l'électorat des Verts, du PS et du PVL s'est retrouvé majoritairement opposé aux dirigeants de ses partis respectifs. La tendance montre toutefois que la base de ces partis est en train de s'aligner sur les positions des élites de ces parties. Dans le camp de la gauche et des Verts, les majorités d'approbations déclinent et ne représentent plus qu'un mince Oui. Même chose chez les Indépendants. Les intentions de vote des électors du centre s'avèrent stables du côté du Oui.

Les tendances montrent que la formation de l'opinion est encore loin d'être achevée et que les différences existantes entre les bases et les élites des parties suggèrent que des décalages encore plus importants pourraient s'instaurer dans les intentions de vote.

Graphique 6

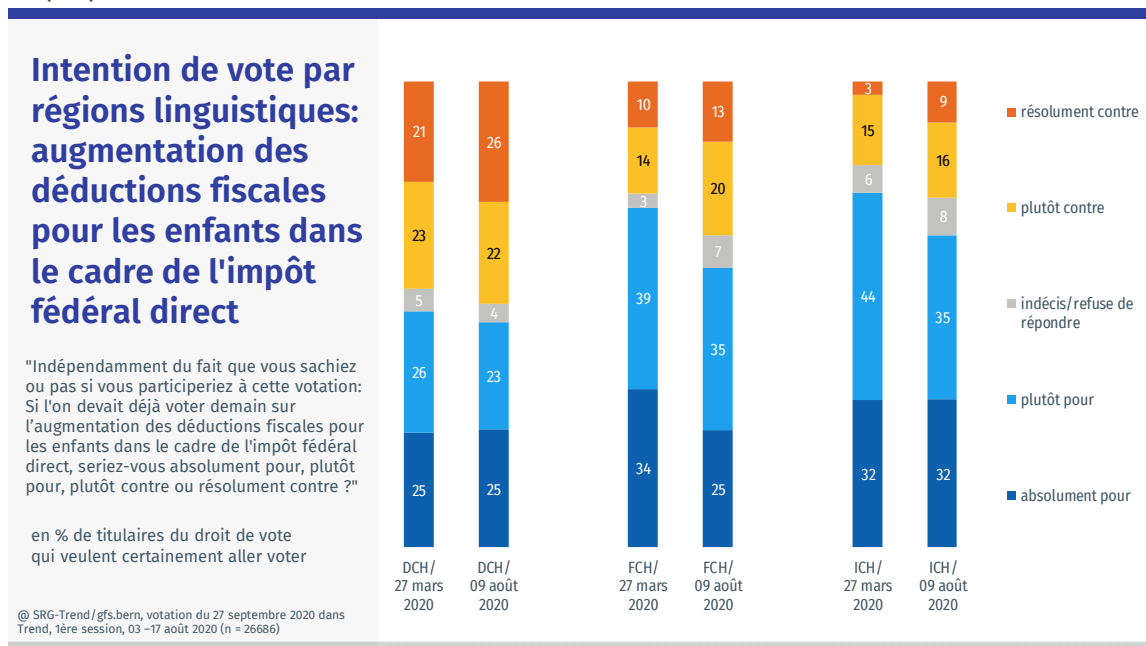


La confiance envers le gouvernement aussi s'avère pertinente. Ceux qui font confiance au gouvernement sont fondamentalement pour les déductions fiscales pour les enfants (56 % plutôt/fermement pour), ceux qui s'en méfient sont contre (53 % plutôt/fermement contre).

En outre, les moins de 65 ans veulent voter Oui (18-39: 58 %, 40-64: 53%, 65+: 44 % plutôt/fermement pour) même chose pour les groupes détenant un niveau d'éducation et des revenus élevés (niveau d'éducation réduit: 43 %, moyen: 47 %, élevé: 54 % plutôt/fermement pour).

A peine plus de la moitié des Suisses germanophones ont une opinion bien arrêtée au sujet du projet de loi. Ses opposant(e)s et ses partisan(e)s s'équilibrent. Il en va différemment en Suisse francophone et italophone où de nettes majorités s'expriment en faveur du projet, mais où la formation de l'opinion reste en retard. Sur tout le territoire, les tendances évoluent en défaveur du projet de loi, plus nettement toutefois en Suisse francophone et italophone qu'en Suisse germanophone.

Graphique 7



Tendance dans la formation de l'opinion

La décision des déductions fiscales pour les enfants n'est que faiblement à pas prédisposée, ce qui se voit par la faible part de personnes fermement décidées et un rapport de majorité ténue. La campagne précédant la votation va jouer un rôle phare dans cette décision, raison pour laquelle il est difficile d'anticiper l'évolution de la formation de l'opinion jusqu'au 27 septembre.

Trois scénarios sont fondamentalement envisageables concernant la suite de l'évolution de l'opinion envers le projet de loi. Premièrement: La formation de l'opinion s'adapte unilatéralement à la position des autorités. La part de Oui augmente tandis que la part de Non parvient dans le meilleur des cas à se maintenir. En raison de la prédisposition faiblement positive, le projet de loi serait adopté de manière correspondante.

Deuxièmement, le projet de loi pourrait polariser plus fortement, faisant que les parts de Oui et de Non pourraient augmenter au fil de la campagne précédant la votation. En raison de la prédisposition faiblement positive, le projet de loi serait adopté aussi dans ce cas.

Troisièmement, une polarisation en direction du Non pourrait se déclencher si la partie adverse prenait le dessus sur le plan argumentaire. En raison de la faible avance du côté des Oui, une inversion des rapports de majorité serait tout à fait pensable.

La tendance en présence correspond le plus au troisième scénario. Il existe toutefois, en raison des circonstances spéciales inhérentes à la crise du coronavirus et au grand laps de temps entre les deux enquêtes, des incertitudes considérables affectant l'interprétation de cette tendance. Ce n'est qu'avec la deuxième enquête de tendance SRG (régulière), en connaissance de la dynamique de la formation d'opinion pendant la phase de campagne, que des estimations plus précises de l'issue de la votation seront possibles. Pour l'heure, il faut considérer la décision comme ouverte.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Avance de justesse du côté Oui en situation de départ, avec un stade peu avancé à moyen de formation de l'opinion.
- L'UDC dit Non, tous les autres groupes d'électeurs disent Oui (pour l'instant). Conflits élite/base chez l'UDC, le PES, le PS et le PVL; la tendance indique toutefois un alignement sur les mots d'ordre des partis.
- Les retraités, les personnes qui ne font pas confiance au gouvernement, celles détenant un niveau d'éducation réduit, les ménages gagnant entre 5 et 7'000 CHF disent Non, avec une situation ex-aequo parmi les bas revenus et en Suisse germanophone.
- Un démarrage prudent dans l'ensemble ; la phase de campagne principale décidera de la course. Dans un cas normal, il faut s'attendre à une augmentation ou stagnation de la part de Oui au fil de la campagne précédant la votation. Dans un cas exceptionnel, la suprématie de l'interprétation passe dans le camp adverse et la part de Non augmente. L'issue, pour le moment, est ouverte.

1.6 Congé de paternité payé**Intentions de vote actuelles**

Une majorité claire de 63 pour cent des personnes désireuses de participer va «fermement» ou «plutôt» voter pour l'introduction d'un congé de paternité payé de deux semaines. 35 pour cent se disent plutôt ou clairement contre. 2 pour cent seulement sont encore indécis. Dans la situation de départ, l'avance du côté Oui est de 28 pour cent.

Les votants s'attendent clairement à ce que le congé de paternité payé soit adopté.

État de formation de l'opinion

A ce moment pourtant précoce de la campagne précédant la votation, la formation de l'opinion se trouve déjà à un stade avancé. 62 pour cent des électeurs ont déjà un avis ferme sur le projet de loi et ici aussi le côté Oui mène avec 41 contre 21 pour cent.

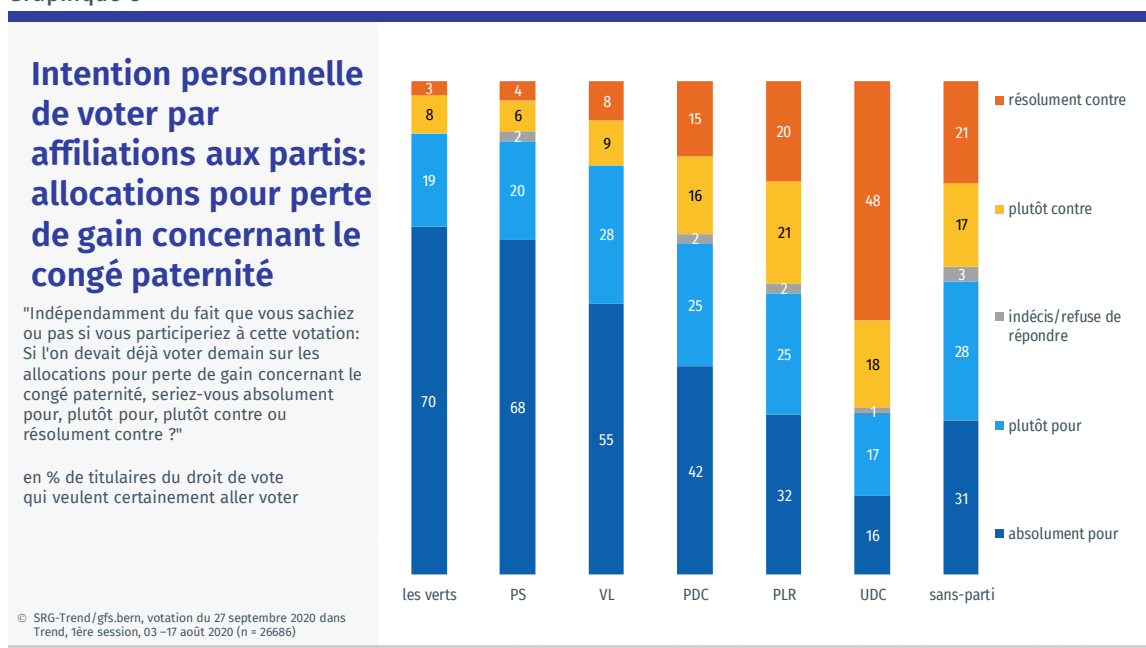
Même si la phase de campagne principale ne vient que de commencer, le tableau d'opinion nettement positif et déjà cristallisé réduit la probabilité de décalages importants dans les intentions de vote.

Schéma du conflit

Le schéma du conflit relatif au congé de paternité payé est en premier lieu de nature politique et socio-économique car les seuls groupes sociétaux à l'avoir refusé (jusqu'à présent) sont l'électorat UDC, les milieux qui ne font pas confiance au gouvernement et les personnes détenant un niveau d'éducation réduit. Il règne sinon – en situation de départ tout au moins – un vaste consensus social sur la question du congé de paternité payé.

Il n'y a actuellement de conflit élite/base chez aucun parti. C'est là un indice supplémentaire que d'importants décalages dans les rapports de majorité ne sont plutôt pas à attendre.

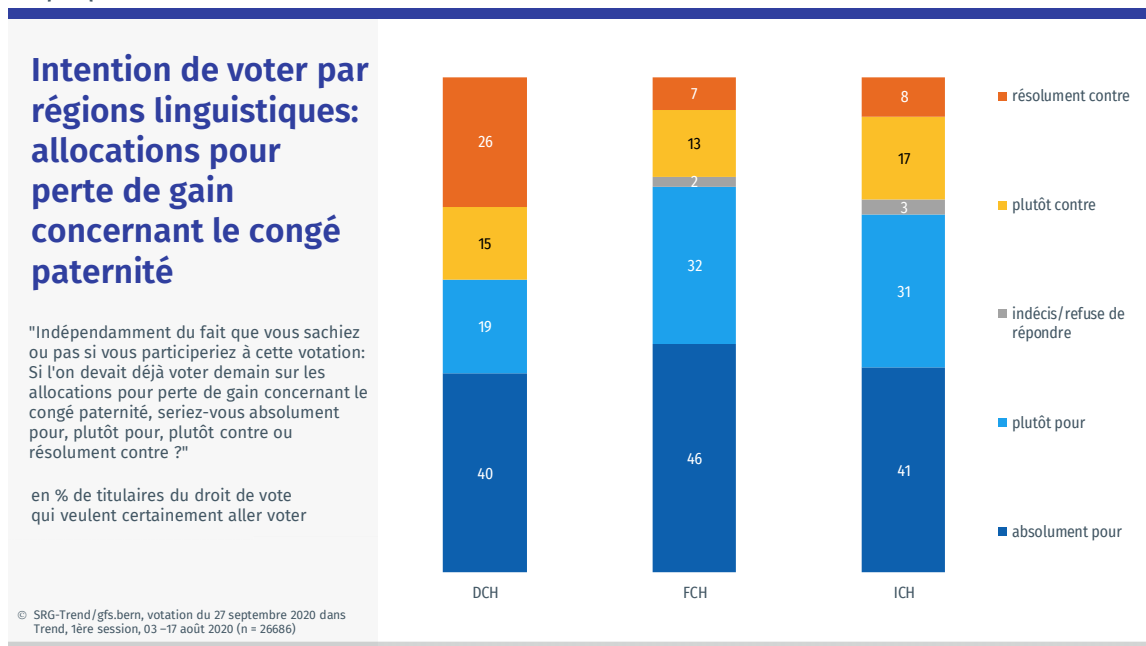
Graphique 8



Les citoyen(ne)s qui font par principe confiance au gouvernement soutiennent nettement le projet de loi (71 % plutôt/fermement pour). En revanche, les citoyen(ne)s qui se méfient du gouvernement s'opposent à l'introduction d'un congé de paternité payé (56 % plutôt/fermement contre).

Le tableau d'opinions s'avère affermi au-delà des frontières linguistiques et partout il parle majoritairement en faveur du congé de paternité payé. L'approbation est la plus forte en Suisse francophone, suivie de la Suisse italophone. L'approbation est aussi majoritaire en Suisse germanophone, mais c'est là-bas que la résistance envers le projet de loi est la plus forte.

Graphique 9



Significatives sont en outre les différences par sexe et par âge. Il s'avère qu'autant les hommes que les femmes veulent adopter le congé de paternité payé, mais les femmes plus nettement que les hommes (67 % vs 60 % sont plutôt/fermement pour). En outre il existe un lien avec la question des générations et de l'affectation. Le projet de loi recueille à coup sûr l'approbation du groupe des plus jeunes, laquelle va ensuite en diminuant avec l'âge (18-39: 77 %, 40-64: 63 %, 65+: 54 % plutôt/fermement pour).

Et enfin aussi des facteurs socio-économiques jouent un rôle, sachant que celui du niveau d'éducation est plus important que celui du revenu. Les personnes détenant un niveau d'éducation réduit auraient en effet refusé en majorité le congé de paternité payé (niveau réduit: 46 %, moyen: 55 %, élevé: 67 % plutôt/fermement pour).

Arguments

L'idée du congé de paternité payé convainc surtout parce que l'on trouve qu'il est grand temps de pratiquer une politique familiale à égalité de droits et progressiste (65 % plutôt/entièrement d'accord). L'argument aussi selon lequel les pères tissent des liens plus étroits avec leurs enfants grâce au congé de paternité payé, et que cela joue un rôle marquant dans la relation future, est majoritairement partagé (63 %) mais il est moins pertinent pour une décision de vote.

Le camp du Contre convainc moins lorsqu'il argumente qu'un congé de paternité payé revient trop cher et qu'il grève l'économie de taxes sociales plus élevées: une majorité de titulaires du droit de vote le contredit (54 % plutôt/absolument pas d'accord). Même chose pour l'argument selon lequel un congé de paternité payé n'est pas nécessaire vu que tout le monde peut facilement prendre des vacances (59 % plutôt/absolument pas d'accord).

Tous les arguments s'avèrent pertinents pour une décision de vote sur le congé de paternité payé et ensemble ils expliquent, conformément à une analyse d'effet, 81 pour cent

d'une décision de vote individuelle. De la sorte, les intentions de vote retenues ici sont étayées par une argumentation et sont beaucoup plus que des décisions impulsives.

Tendance dans la formation de l'opinion

La valeur de l'approbation du congé de paternité payé ne devrait plus connaître de changement dramatique. Premièrement, l'avance du camp des Oui est élevée avec 28 pour cent. Deuxièmement, les intentions de vote manifestées sont déjà affirmées dès ce stade précoce de la campagne précédant la votation. Troisièmement, il règne un vaste consensus social sur la question du congé de paternité payé, avec seulement trois groupes de population qui le refusent (l'électorat UDC, les personnes critiques envers le gouvernement et celles détenant un niveau d'éducation réduit). Et quatrièmement, les intentions de vote coïncident très largement avec les attitudes envers les arguments Pour et Contre.

Avec la situation de départ en présence, un Oui au congé de paternité payé est le scénario probable le 27 septembre 2020. Des estimations du pourcentage de Oui ne seront cependant possibles qu'au plus tôt lors de la seconde enquête Trend SRG, en connaissance de la dynamique de la formation de l'opinion.

Uniquement si la partie adverse prenait le dessus durant la campagne principale, une polarisation unilatérale en direction du Non pourrait apparaître. Toutefois, en raison de la forte avance du côté des Oui et du premier jugement porté sur les arguments, une inversion des rapports de majorité constituerait même dans ce cas une grosse surprise.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Avance du côté Oui en situation de départ, avec une formation de l'opinion à un stade avancé.
- Schéma du conflit entre les partis politiques: l'UDC vs le reste. Forte approbation du PES, du PS et du PVL, approbation majoritaire du PDC, du PLR et des Indépendants
- Les personnes qui ne font pas confiance au gouvernement et celles détenant un niveau d'éducation réduit disent non; parts accrues de Non malgré une majorité de Oui en Suisse germanophone, chez les retraités, les personnes détenant un niveau d'éducation moyen, chez les ménages gagnant 5-7'000 CHF.
- Les deux arguments Pour testés peuvent recueillir une majorité, les arguments Contre sont refusés en majorité. Conflit principal: Politique familiale progressiste, égalitaire en droits, vs viabilité économique
- Situation de départ confortable pour le congé de paternité payé, sachant que dans un cas normal il faut s'attendre à ce que les intentions de vote s'alignent sur la position des autorités (donc sur le Oui). Une adoption du congé de paternité payé est le scénario plus réaliste pour le 27 septembre car même si la partie adverse parvenait à convaincre durant la phase de campagne principale, elle ne parviendrait guère à rattraper l'avance des Oui.

1.7 Avions de combat

Intentions de vote actuelles

Environ deux mois avant la votation et avec une majorité de 58 pour cent des personnes désireuses de participer, les électeurs et électrices veulent «fermement» ou «plutôt» voter pour la décision de la Fédération d'acheter de nouveaux avions de combat. 39 pour cent d'entre elles ne sont fermement ou plutôt pas d'accord avec ce projet.

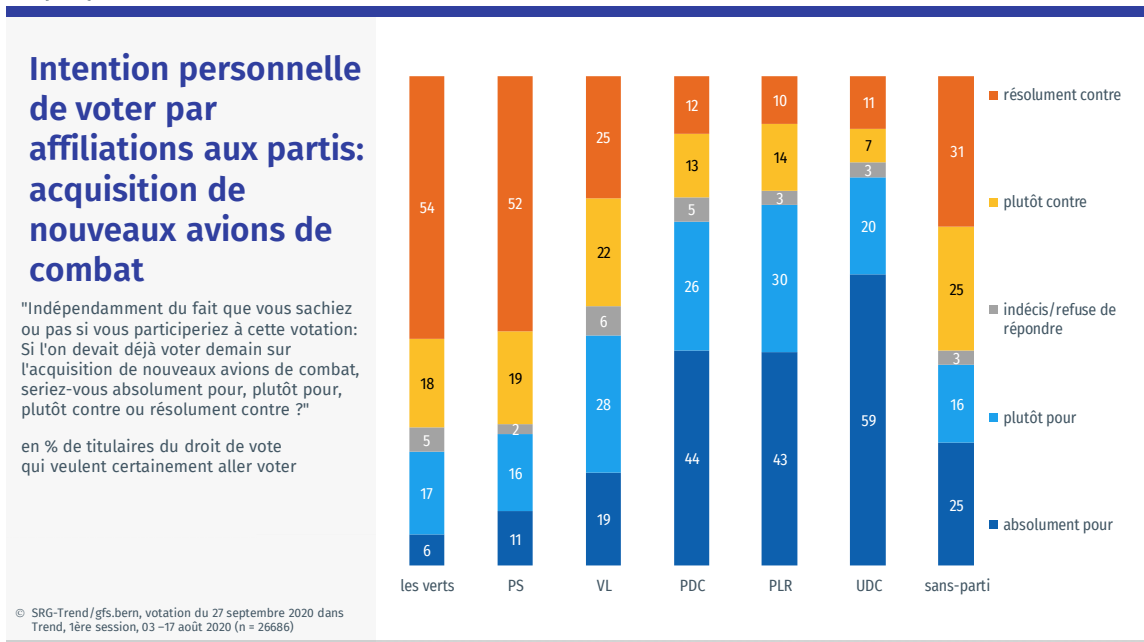
État de formation de l'opinion

Six titulaires du droit de vote sur dix sont décidés à participer et veulent fermement voter pour ou fermement contre. Trois pour cent seulement veulent participer sans toutefois savoir s'ils vont voter pour ou contre. Cela est révélateur d'une formation de l'opinion moyennement à fortement avancée.

Schéma du conflit

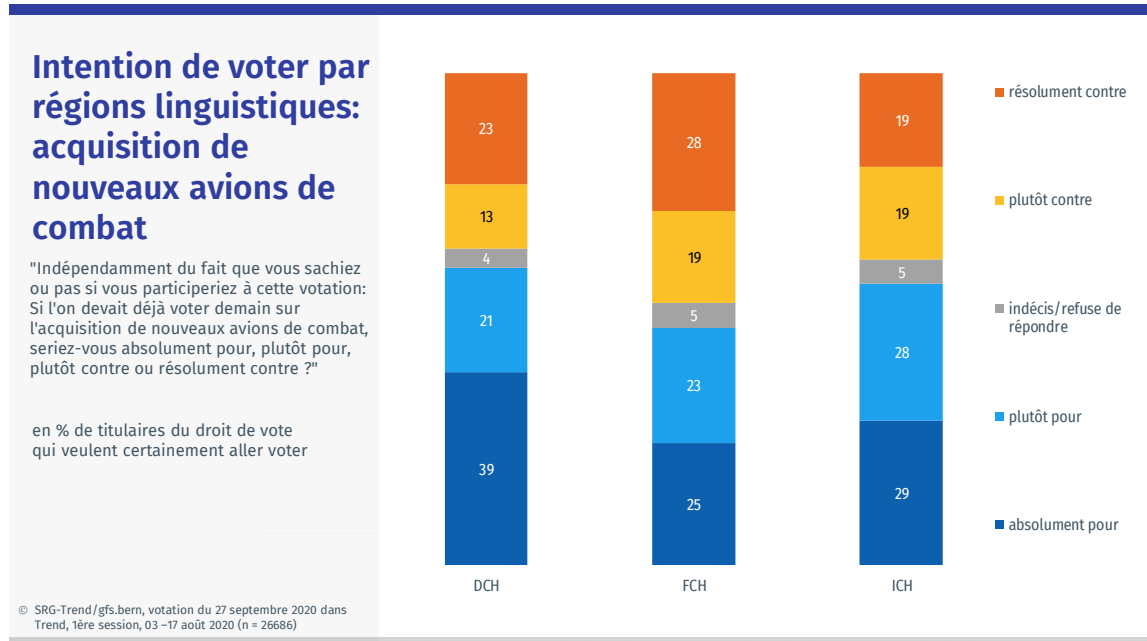
Les sympathisants des partis bourgeois au gouvernement sont majoritairement pour le renouvellement de la flotte de l'armée de l'air, tandis que les sympathisants des Verts et du PS sont contre dans une proportion d'environ 1:3. Ici se dessine une nette polarisation gauche/droite. Les sympathisants du PVL sont littéralement assis entre deux chaises: 47 pour cent veulent suivre le mot d'ordre des délégués du PVL (Oui), mais 47 pour cent penchent pour le Non. Les Indépendants constituent en outre un groupe indépendant: Actuellement, ils sont une majorité à vouloir voter contre cette acquisition.

Graphique 10



Le projet de loi est différemment jugé selon les régions linguistiques. La situation de départ est visiblement controversée en Suisse francophone, sachant qu'aucun côté n'a de majorité actuellement. La Suisse germanophone cautionne nettement la décision de la Fédération. La situation est un peu plus ouverte en Suisse italophone qu'en Suisse germanophone, sachant que le camp des Oui entame avec une avance respectable la phase finale de la campagne.

Graphique 11



Tandis que le projet est controversé dans les villes, et que le côté Oui n'a qu'une faible avance, le côté Non à la campagne et dans les agglomérations se réduit à un bon tiers des électeurs jusqu'à présent mobilisés. Un fossé non atypique dans les affaires politico-militaires se dessine entre les sexes: 50 pour cent des femmes soutiennent actuellement l'acquisition, et 64 pour cent des hommes. Mais à ce typique fossé inter-sexes s'ajoute aussi un conflit générationnel. Les 18-39 ans ne sont jusqu'à présent que 48 pour cent à dire oui à l'acquisition des avions de combat, tandis que les plus de 65 ans sont 64 pour cent à vouloir acquiescer.

L'observation différenciée selon les deux indicateurs de classe ci-après livre finalement une information quant au jugement politico-financier du projet de loi face précisément aux défis du coronavirus: Tandis qu'aucun fossé ne se creuse sur l'axe de la formation scolaire, se sont surtout les ménages à bas revenus qui veulent plus fortement voter contre le projet de loi.

Dans l'ensemble, l'acquisition des avions de combat s'accompagne de lignes de partage nettes qui s'expriment sur le terrain sociologique, socio-économique, régional et politique. La situation de départ permet des débats intenses.

Arguments

Dans le jugement des arguments Pour se confirme le constat selon lequel deux tiers des électeurs mobilisables soutiennent plus ou moins nettement le principe d'une armée de l'air moderne. 64 pour cent des personnes actuellement désireuses de voter soutiennent l'argument qu'une armée ne se conçoit pas sans armée de l'air efficace. 67 pour cent voient la nécessité d'une défense autonome de l'espace aérien aussi compte tenu de la neutralité de la Suisse. 65 pour cent enfin sont d'accord avec l'argument selon lequel l'espace aérien ne sera plus protégé à partir de 2030 si la flotte d'avions n'est pas renouvelée.

Parmi les personnes désireuses de voter, le camp des Non n'a aucun argument à offrir capable de recueillir une majorité. Avec ses contenus toutefois, il peut marquer des points bien au-delà du classique camp de gauche. Il y a donc aussi, au niveau du contenu, suffisamment de marge pour une extension de la controverse. L'argument du Non qui reçoit le plus de soutien concerne la situation de crise. 47 pour cent souhaitent que dans cette situation l'argent soit affecté à d'autres fins. 46 pour cent se rangent à l'argument selon lequel l'électorat va acheter à l'aveuglette. Pour 45 pour cent, un avion de chasse léger offrant des avantages au plan environnemental et financier constitue une alternative intéressante.

Dans l'analyse de l'effet, c'est surtout l'argument du coronavirus qui polarise: La critique courante que les Indépendants précisément adressent au projet de loi est motivée par la politique financière et elle est explicable par la situation. La grande différence par rapport à la votation sur le Gripen est toutefois l'argument pro-Oui, efficace à grande échelle, selon lequel l'espace aérien n'est pas protégé en cas de Non et que l'heure est venue de procéder à l'acquisition.

Tendance dans la formation de l'opinion

Le projet de loi a une prédisposition nettement plus positive que ce à quoi il faudrait s'attendre face au dernier projet de loi d'acquisition. Au niveau du contenu, les électeurs connaissent plutôt bien l'objet du débat, ce qui est reconnaissable non seulement au stade comparativement plus avancé de formation de l'opinion mais encore au degré élevé de polarisation entre les différents groupes sociétaux et politiques.

En 2014, la nécessité d'un renouvellement partiel était tout autant controversée que le choix du type en faveur du Gripen. Maintenant, les circonstances se sont inversées. Environ les deux tiers des électeurs qui par principe sont pour une armée de l'air suisse moderne et autonome reconnaissent dans des proportions similaires que dans dix ans, sans renouvellement de la flotte, l'espace aérien suisse sera sans protection. Cela explique la bonne situation de départ du projet d'acquisition.

Une autre polarisation est probable certes, mais la marge de manœuvre permettant des décalages en direction du Non est plutôt étroite. Des incertitudes existent en raison de la situation de crise. L'argument polarise selon lequel d'aucuns pourraient s'exprimer en faveur de l'acquisition justement en raison de la crise. Mais si les motifs politico-financiers dominant de plus en plus, le camp des Non peut le cas échéant, en raison de la crise du coronavirus, marquer encore plus nettement des points au-delà du camp de la gauche.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

- Avance du côté Oui en présence d'un stade de formation de l'opinion déjà moyennement avancé.
- Forte polarisation entre les camps politiques et sociétaux, mais seuls les sympathisants du PS et des Verts penchent clairement pour le Non. A côté des sympathisants des partis de gauche, les Indépendants se rangent en outre majoritairement mais de justesse dans le camp des Non. Les sympathisants du PVL sont partagés.
- Un Oui en Suisse francophone est tout sauf sûr.
- Au niveau de l'argumentation, le côté Oui détient de nombreux avantages: Le soutien général manifesté envers une armée de l'air propre à la Suisse s'accompagne d'une reconnaissance à grande échelle qu'il faut renouveler la flotte d'ici 2030. Du côté des Non, aucun argument ne peut recueillir de majorité. Qu'en période de crise d'autres priorités devraient être fixées polarise et produit des effets à grande échelle, par exemple sur les Indépendants ou en Suisse francophone.
- Une certaine polarisation est concevable, mais le côté des Oui paraît bien affermi et la marge de manœuvre ouvert à une évolution de l'opinion vers le Non paraît réduite malgré les incertitudes liées au coronavirus.

1.8 Intentions préliminaires de participation**Intentions de participation actuelles**

La campagne de votation principale autour des cinq projets à voter le 27 septembre 2020 n'a pas encore commencé; néanmoins, les intentions de participation s'avèrent déjà légèrement supérieures à la moyenne. 45 pour cent ont indiqué fermement vouloir participer à la votation. Si l'on considère les contenus mis au débat et l'association de différents thèmes, il s'agit d'une valeur encore basse. Il est concevable que dans le contexte actuel de la pandémie, une émotionnalisation soit difficilement réalisable, raison pour laquelle la probabilité d'une mobilisation nettement supérieure à 50 pour cent reste faible. De la sorte se dessine une participation légèrement supérieure à la moyenne le jour du passage aux urnes en septembre 2020 (2011-2019: 45.6% de participation en moyenne).

Profil

Sur la position de départ, le pôle gauche (PES: 55 %, PS: 54 %) s'avère plus mobilisé que le milieu (PVL: 41 %, PDC: 47 %, PLR: 47 %) et que le côté droit de l'échiquier politique (UDC: 49 %). Il n'y a aucun indice que les intentions de participation sont empreintes d'une composante critique envers le gouvernement. Les titulaires du droit de vote critiques envers le gouvernement veulent participer selon une ampleur identique à ceux qui font fondamentalement confiance au gouvernement (42 % vs 49 %).

Une considération par région linguistique ne révèle que peu de différences quant à l'intention de vote (SG: 45 %, SF: 46 %, SI: 43 %).

1.9 Fondement des données

Pour pouvoir émettre des affirmations par régions linguistiques, nous avons tenu compte plus que proportionnellement des minorités linguistiques au cours de l'enquête CATI. Les proportions ont été rectifiées pour pouvoir émettre des affirmations au niveau national.

Table 1: Rapport technique succinct sur SRG-Trend – Votation du 27 septembre 2020

Commettant	Conférence CR de la SRG SSR
Corpus de base	Titulaires du droit de vote domiciliés en Suisse
Origine des adresses	CATI: Plan d'échantillonnage Gabler/Häder pour RDD/dual-frame; corrigé par liste Swiss Interview En ligne: Sondage opt-in via le portail Internet de SRG SSR
Relevé des données	par téléphone, assisté par ordinateur (CATI) En ligne
Nature de l'échantillonnage stratifié selon les critères	CATI : randomisé/par régions linguistiques; méthode de la date de naissance dans le foyer Régions linguistiques En ligne: Sondage de participation ouvert
Période d'enquête	3 – 17 août 2020 Jour médian de l'enquête: 9 août 2020
Taille des échantillons	minimum 1200, réel 29540 (Cati: 1205, Online: 28335) n DCH: 23595, n FCH: 4973, n ICH: 972 (CATI: n DCH: 704, n FCH: 301, n ICH: 200) (Online: n DCH: 22891, n FCH: 4672, n ICH: 772)
Erreur d'échantillonnage	± 2.9 points de pourcentage d'une valeur de 50% (et probabilité de 95%)
Particularités des quotas	CATI : sexe/âge interverrouillés En ligne: -
Pondération selon	Pondération dual-frame, langue, lieu de résidence, affinité avec un parti, recall, participation
Durée de l'enquête moyenne écart-type	15.6 minutes 4.5 minutes
Publication	21 août 2020, 17h00

© SRG-Trend/gfs.bern, votation du 27 septembre 2020 dans Trend, 1ère session, 3 – 17 août 2020

2 L'équipe du gfs.bern

LUKAS GOLDER

Codirecteur, politologue et expert en médias, MAS FH en gestion de la communication

✉ lukas.golder@gfsbern.ch



Activités principales:

Analyses de communication et de campagne intégrées, analyses de l'image et de la réputation, analyses médiatiques/analyses de l'impact médiatique, recherche sur la jeunesse et les changements sociaux, votations, élections, modernisation de l'état, réformes politiques dans le domaine de la santé.

Publications sous forme de recueils, de magazines spécialisés, de presse quotidienne et sur Internet

MARTINA MOUSSON

Chef de projet, politologue

✉ martina.mousson@gfsbern.ch



Activités principales:

Analyse des sujets politiques et des enjeux, votations et élections fédérales (tendances SSR, analyses vox, baromètres électoraux), analyses de l'image et de la réputation, analyses de communication intégrées, analyses de contenu des médias, méthode qualitative, thèmes sociaux (recherche sur la jeunesse, racisme, famille, couche moyenne)

AARON VENETZ

Collaborateur scientifique, politologue

✉ aaron.venetz@gfsbern.ch



Activités principales:

Modélisation des données, méthodes qualitatives, recherches, analyse des données, programmations, analyses de communication, visualisations



THOMAS BURGUNDER

Collaborateur scientifique, mathématicien

✉ thomas.burgunder@gfsbern.ch

Activités principales:
Programmations et analyses des données, modélisation des données, visualisations,



DANIEL BOHN

Collaborateur au projet, Informaticien

✉ daniel.bohn@gfsbern.ch

Activités principales:
Analyse des données quantitatives et qualitatives, Traitement des données, visualisation



ROLAND REY

Collaborateur au projet, l'employé de l'administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Activités principales:
Desktop publishing, visualisation, administration de projets, administration d'exposé

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch



**SCHWEIZER
MARKTFORSCHUNG**

Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern

Menschen. Meinungen. Märkte.